

LDSconseil

CERTIFICATS DE SPECIALISATION
délivrés par le CNB à Me BESSET
(Conseil National des Barreaux)

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale
et de la protection sociale

ACTIVITES DOMINANTES
Conseil et Gestion RH
Négociation Collective

Accompagnement des
dirigeants d'entreprises
dans leur développement
et restructuration RH

AVOCAT CONTENTIEUX
DROIT SOCIAL EMPLOYEUR

COLLABORATEURS &
JURISTES en droit social

MEDIATION CIVILE & PRUD'HOMALE
Certification Médiateur conventionnel
Intervenant à l'UPVD

AGREMENT FORMATION QUALIOPI



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



LDSconseil

Société d'avocats en droit social
Tecnosud 2
96, Rambla Hélios
66100 PERPIGNAN

Téléphone : 04.68.81.03.03
Télécopie : 04.68.22.10.10
Courriel : avocats@ldsconseil.fr
Site internet : www.ldsconseil.fr



Téléphone : 04.68.81.03.03

LDS CONSEIL
AVOCATS EN DROIT SOCIAL

NOS FORMATIONS

La Société d'avocats
en droit social L.D.S.Conseil
est spécialisée en droit du travail,
de la sécurité sociale et de la pro-
tection sociale.

Nous dispensons des formations
dans nos domaines d'expertise RH
et droit du travail, disposant de la
certification QUALIOPI et des
agrément OPCO





DIFFERENTS PROGRAMMES DE FORMATION PROPOSES

Inscription au **04 68 81 03 03** ou par courriel : **avocats@ldsconseil.fr**

LES ELECTIONS C.S.E.

Durée : 1 jour (7h) ou 2 demi-journées Formation catalogue ou sur mesure Lieu : intra ou visioconférence	Réf : FORM01 Prix : 800 € HT
--	---------------------------------

Objectifs pédagogiques

Durant la formation les stagiaires apprendront à :
Savoir mettre en place et organiser le processus électoral
Définir et négocier le contenu d'un protocole pré-électoral
Superviser le déroulement de l'élection

*A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'effectuer les élections professionnelles de son entreprise.
En fin de formation, un QCM permet d'évaluer le stagiaire.*

Programme

1. Organiser les élections

☞ Cas pratique : calculer les effectifs de l'entreprise

2. Négocier le protocole d'accord pré-électoral (PAP)

☞ Cas pratique : élaborer le calendrier des élections

4. Déroulement de l'élection

☞ cas pratique : calculer les résultats d'une élection

Personnes concernées et prérequis

DRH, RRH, Fonctions RH, Assistant(e) RH, toute personne assurant l'organisation des élections professionnelles
Aucun prérequis

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité

Dates

Les dates sont à convenir en fonction de vos souhaits et des disponibilités des formateurs

Délai et modalités d'accès :

Jusqu'à 48h avant le début de la formation en fonction des places restantes et de l'obtention de la prise en charge OPCO si nécessaire

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier

Cette formation ne fait pas l'objet d'une certification (diplôme, titre...) mais les participants recevront une attestation de formation.

LES CLAUSES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Durée : 1 jour (7h) ou 2 demi-journées Formation catalogue ou sur mesure Lieu : intra ou visioconférence	Réf : FORM02 Prix : 800 € HT
--	---------------------------------

Objectifs pédagogiques

Durant la formation les stagiaires apprendront à :
Savoir rédiger les différentes clauses du contrat de travail
Mettre en place les modifications contractuelles

*A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de choisir et rédiger les contrats de travail.
En fin de formation, un QCM permet d'évaluer le stagiaire.*

Programme

1. Rédaction des clauses du contrat de travail (par ex : mobilité géographique, forfait en heures ou en jours, objectifs, non-concurrence, dédit de formation ...)

☞ Quizz : sur le temps de travail

2. Modification des clauses contractuelles

Personnes concernées et prérequis

DRH, Fonctions RH, Assistant(e) RH
Aucun prérequis

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité

Dates

Les dates sont à convenir en fonction de vos souhaits et des disponibilités des formateurs

Délai et modalités d'accès :

Jusqu'à 48h avant le début de la formation en fonction des places restantes et de l'obtention de la prise en charge OPCO si nécessaire

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier

Cette formation ne fait pas l'objet d'une certification (diplôme, titre...) mais les participants recevront une attestation de formation.

Indice de mesure du taux de satisfaction sur les formations dispensées :

- ◇ 100% de taux satisfaction des apprenants stagiaires en 2024
- ◇ 100% de taux de devis acceptés en 2024

Si vous êtes intéressé.e par une de nos formations

**Merci de nous contacter au
04.68.81.03.03**

**Ou par courriel
avocats@ldsconseil.fr**